



GEDAR de l'île d'Oléron

Cotisation pour l'année 2026 (*Valable du 01/10/25 au 31/12/26*) :

Adhésion de base : 8€ - Adhésion de soutien : 12€

Le paiement de la cotisation 2026 est obligatoire pour participer aux différentes activités du GEDAR et doit être réglé au plus tard le jour de l'Assemblée Générale du GEDAR.

NOM Prénom NOM Prénom du conjoint

Adresse complète.....

Date de naissance.....Lieu de naissance.....

Tel : E-mail (lisible svp) :

- Vous êtes retraité(e) agricole ou autre régime (*préciser*) :
- ou
- Vous êtes en activité agricole autre régime (*préciser*) :
- ou
- Autre situation (*préciser*) :

Merci de compléter cet imprimé et de le retourner, accompagné du règlement de votre cotisation 2026, par chèque à l'ordre du GEDAR de l'Île d'Oléron, à l'adresse ci-dessous :

BON Éliane, 2, rue de la Perrière 17480 Le Château d'Oléron

Dès réception du chèque et de ce document dûment rempli, la carte d'adhérent vous sera remise ou envoyée.

Les données personnelles collectées seront conservées pendant 2 années à la seule fin de pouvoir informer nos adhérents des actions de l'association. Vous possédez un droit d'accès, de rectification, d'interrogation et d'opposition auprès de notre association.